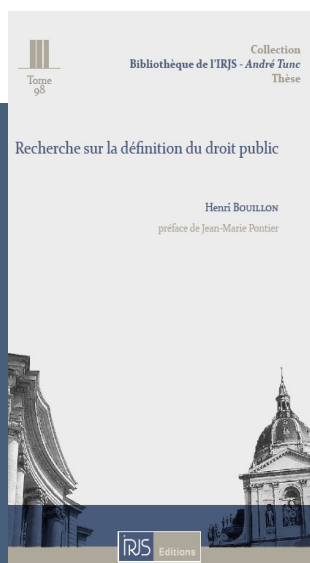


NOUVEAUTÉ



Collection Bibliothèque André Tunc

Recherche sur la définition du droit public

Henri BOULLON, préface de Jean-Marie Pontier

ISBN / 978-2-919211-86-9

Prix TTC : 49 euros (823 pages)

Tome
98

Doté d'une nature juridique, le *droit public* est avant tout l'attribution de droits et d'obligations à des sujets de droit, attribution effectuée ou admise par une autorité normative. Tel est profondément le cœur du phénomène juridique. En effet, toute règle de droit répartit simultanément un droit et une obligation à plusieurs sujets de droit, conférant à un ou plusieurs d'entre eux le droit subjectif et à un ou plusieurs autres l'obligation corrélative, afin de régir leurs rapports sociaux. Cette distribution est *consacrée* par une autorité normative, autorité habilitée à produire des règles de droit, qui admet cette distribution ou l'effectue elle-même.

Doté d'un caractère public, le *droit public* est certes une attribution de droits et d'obligations à des sujets de droit, effectuée ou admise par une autorité normative. Mais les sujets auxquels il s'adresse sont spécifiques. Ils sont intégrés dans un rapport de droit où la puissance publique est *présente*, c'est-à-dire un rapport de droit dans lequel un sujet de droit insère la puissance publique. Or, un sujet de droit rend *présente* la puissance publique dans un rapport de droit lorsque la norme créant ce rapport lui attribue un droit ou une obligation relativement à l'une de ses compétences exorbitantes et/ou exercées à l'aide de prérogatives de puissance publique, puisque ces compétences et ces prérogatives sont les deux procédés qui permettent de l'habiliter à exercer la puissance publique. Ce n'est donc que par l'entremise de ce sujet de droit que la puissance publique est *présente* dans un rapport de droit et qu'elle peut être juridiquement réglementée. Et une norme instituant un semblable rapport de droit est une norme de droit public. Le droit public apparaît ainsi comme le droit de la puissance publique.

EN
VENTESUR LE SITE INTERNET
irjs.univ-paris.1/irjs-editions
 Paiement en ligne sécuriséEN RETOURNANT
LE BON COMMANDE
(voir à la fin du document)AUPRÈS DE VOTRE
LIBRAIRE HABITUEL

LIVRAISON

Personne à contacter :

Adresse de livraison :

N° de téléphone :

Courriel :

DATE :

FOURNISSEUR

IRJS Éditions
12, place de Panthéon
75231 Paris Cedex 05

Tél.: 01 44 07 77 82
Fax : 01 44 07 78 86

Site internet :
<http://irjs.univ-paris1.fr/irjs-editions/>

Mail : irjs-editions@univ-paris1.fr

Adresse de facturation :

ISBN	Titre de l'ouvrage	N° du Tome ou du Vol.	Observations	P.U	Montant HT
Frais de port offerts					
Total H.T					
T.V.A					
Réduction					
TOTAL T.T.C					


 Paiement par chèque à l'ordre :
 Agent comptable de l'Université Paris 1